

Des aides financières importantes

Pour vous aider dans vos démarches, soutenir votre pouvoir d'achat mais aussi lutter contre les logements mal isolés et vieillissants, la Communauté de communes propose différentes aides pour vous permettre de rénover votre logement plus facilement.

Pour qui ?

- ▶ Propriétaires (occupants ou bailleurs) d'un logement situé en Porte de DrômArdèche
- ▶ Avec ou sans conditions de ressources



À qui s'adresser ?

GRATUIT

OBJECTIF HABITAT

Porte de DrômArdèche



04 75 23 54 46

habitat@portededromardeche.fr

1. CONTACTEZ la cellule OBJECTIF HABITAT de la communauté de communes pour connaître votre éligibilité
2. PROFITEZ D'UN CONSEIL TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF selon votre projet
3. BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE FINANCIÈRE

Ne débutez pas vos travaux avant de nous contacter !



AMÉLIOREZ votre HABITATION

—PORTE DE—
DrômArdèche
communauté de communes

OBJECTIF HABITAT

Porte de DrômArdèche



04 75 23 54 46

www.portededromardeche.fr

CONSEILS SUR VOTRE PROJET

AIDES FINANCIÈRES

Quelles sont les différentes aides ?

RÉNOVER VOTRE FAÇADE

Vous souhaitez rénover votre façade dans sa globalité ?

Une aide spécifique existe, sur certaines communes et sans conditions de ressources.

Bénéficiez d'un conseil architectural gratuit et d'une aide jusqu'à 2 000 € de vos travaux : peinture, enduit, jointement, menuiseries, volets, ferronneries...

ENGAGER UN PROJET

Vous avez un projet d'agrandissement ou de construction ?

Prenez rendez-vous gratuitement avec notre architecte conseil. Il pourra, à la suite d'une visite, vous fournir des préconisations et indications techniques, des orientations pour le choix des matériaux, etc.

NOUVEAU! RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Soyez accompagnés dans vos travaux de rénovation énergétique !
Bénéficiez d'une aide de 2 000 € à 7 000 € de la Communauté de communes (cumulables avec les dispositifs nationaux) et d'un accompagnement technique gratuit : visite, estimation des coûts et du gain énergétique, plan de financement, aide à l'élaboration des demandes de subventions, suivi des travaux...

ADAPTER VOTRE HABITATION

Personnes âgées ou en situation de handicap, votre habitation n'est plus adaptée ?

Des aides existent pour vous aider à rester chez vous : installation d'une douche, d'un monte escaliers, de rampes d'accès...
La Communauté de communes vous aide et vous accompagne pour trouver d'autres financements (sous conditions de ressources).

VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LE NIVEAU D'ISOLATION DE VOTRE TOITURE ?

Contactez votre mairie ou Objectif Habitat pour obtenir les résultats de la thermographie aérienne réalisée par la Communauté de communes en janvier 2022. Ces photos aériennes, délivrées sur justificatif de domicile ou titre de propriété, vous permettront d'identifier les déperditions de chaleur de votre toiture.

